



RÈGLEMENT du CONCOURS SCOLAIRE

Que vois-tu sur le podium ?

ARTICLE 1

Ce concours organisé par l'Association Portugaise des Professeurs de Français (APPF), en collaboration avec l'Academia Olímpica de Portugal (AOP), s'adresse à tous les apprenants de français au Portugal, tous niveaux confondus en les invitant à composer une affiche originale sur le thème **Que vois-tu sur le podium ?**

ARTICLE 2

Ce concours s'inscrit dans un objectif de promotion de l'apprentissage du **français langue étrangère**, mais aussi des valeurs olympiques : **excellence, amitié et respect**.

ARTICLE 3

L'inscription à ce concours doit se faire obligatoirement par le professeur de français responsable qui remplira avant le **29 février 2024** le [formulaire](#) d'inscription fourni par l'APPF.

ARTICLE 4

Chaque professeur devra effectuer une sélection des meilleures affiches et ne pourra envoyer que **trois projets au maximum** en version numérique par le biais du **formulaire** de participation fourni par l'APPF avant le **20 mai 2024**.

ARTICLE 5

Les projets soumis - élaborés individuellement - devront répondre aux critères suivants :

- respecter le thème **Que vois-tu sur le podium ?**
- se baser sur une image créée ou libre de droits d'auteur (un dessin ou une photo).
- contenir un petit texte en français qui s'inspire des valeurs olympiques : excellence, amitié et respect (**280 caractères maximum - format "tweet"**).
- comporter le logo de l'APPF et l'AOP qui sera envoyé dès réception de l'inscription.
- ne pas présenter d'éléments corporels ou graphiques permettant l'identification d'une ou plusieurs personne(s).
- être enregistrés au format JPEG, JPG ou PNG (940 x 788 pixels, de préférence).

ARTICLE 6

Les projets comportant des erreurs de français seront retournés à leurs auteurs.

Les projets qui ne respectent pas l'ensemble des critères mentionnés à l'article précédent seront automatiquement rejetés.

ARTICLE 7

Les projets seront diffusés sur la page Facebook de l'APPF le **28 mai 2024**, date à partir de laquelle il sera possible de *liker* les projets publiés.

ARTICLE 8

Prix Public

Le prix du public sera décerné aux trois projets les plus *likés* sur Facebook jusqu'au **1er juin** midi.

Prix APPF

Un jury nommé par l'APPF élira le meilleur projet pour chaque catégorie suivante :

- catégorie 1 - 1er et 2e cycles
- catégorie 2 - 3^e cycle (7.^o, 8.^o e 9.^o anos)
- catégorie 3 - secondaire (10.^o, 11.^o e 12.^o anos)
- catégorie 4 - universitaire
- catégorie 5 - Alliance française

Les gagnants seront contactés via leur professeur de français, à la suite de la publication des résultats sur les réseaux sociaux de l'APPF le **6 juin 2024**.

Les gagnants remporteront un colis-surprise.

ARTICLE 9

Les projets primés pourront être utilisés par l'APPF pour de futures campagnes.

ARTICLE 10

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement et la commission exécutive de l'APPF se réserve le droit de ne pas accepter tout projet qui ne le respecte pas.

ARTICLE 10

Tous les cas non couverts par ce règlement seront résolus par la commission exécutive de l'APPF. En cas de circonstances exceptionnelles et pleinement justifiées, l'APPF se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement.

octobre 2023

